

## ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

# MERCREDIS MALINS

L'encadrement des enfants fréquentant l'école MOI est organisé le mercredi après-midi par des animateurs qualifiés au sein des implantations scolaires communales de 12h00 à 17h30 (accueil possible jusqu'à 18h30 uniquement sur réservation préalable).

Les activités se déroulent principalement de 13h30 à 17h00, afin de faciliter leur déroulement, merci de récupérer vos enfants en dehors de cette plage horaire. Une inscription préalable est obligatoire.

Le coût des activités s'élève à 3,00 €. Les abonnements sont en vente auprès des animatrices de chaque école.

#### Répartition des enfants selon leur implantation :

- enfants fréquentant l'école de la rue de Verviers seront accueillis au sein de l'école communale de la rue Sainte Catherine.
- enfants fréquentant les écoles des rues Pastur et Vandervelde sont accueillis au sein de l'école communale de la rue Pastur.

## **COMMENT RÉSERVER ?**

Il vous suffit d'envoyer un email à **atl@7160.be** en mentionnant le nom de votre enfant, son école (+ implantation précise), sa classe et les dates concernées par l'inscription.

### **CONTACT**

Ameline Hainaut
Coordinatrice ATL
ameline.hainaut@7160.be
064 44 67 81



« Accueil extrascolaire Chapelle »

#### COVID-19

Les règles sanitaires en vigueur au sein de chaque implantation scolaire sont évidemment d'application lors de l'accueil extrascolaire (garderies matin/soir et mercredis après-midi).